

AIDE À L'ENFANCE TIBÉTAINE

L'ESSENTIEL 2014



4 passage Lisa, 75011 PARIS – Tél. : 01 55 28 30 90

f – www.a-e-t.org – aide-enfance-tibetaine@orange.fr

Association loi de 1901, membre de la Voix de l'Enfant,
placée sous la bienveillance de sa Sainteté le Dalaï-Lama

A Paris le 14 mars 2015, lors de la Marche Européenne pour le Tibet, l'AET a accueilli dans ses bureaux, Mr Lobsang Sangay, chef du Gouvernement du Tibet en Exil.

Il nous a redit combien l'action de l'AET était importante. Un tiers des réfugiés tibétains en Inde et au Népal ne peuvent financer les frais de scolarisation de leurs propres enfants.

Il nous a aussi parlé de la situation très préoccupante au Tibet.

Pour être bien en accord et mieux harmoniser notre aide, quatre personnes représentant le bureau de l'AET vont se rendre à Dharamsala pour une semaine de travail et d'échange avec les responsables du gouvernement.

De ces réunions découleront la ligne de conduite de l'AET pour les années à venir.

En dépit d'un contexte économique dégradé depuis plusieurs années, l'AET est fière de constater que les parrains et les donateurs restent présents à ses côtés pour aider les Tibétains en exil en Inde et au Népal à améliorer leurs difficiles conditions de vie.

Association créée en 1981 par Annie Sudrat, l'AET œuvre ainsi essentiellement dans deux domaines :

- 1- Le parrainage permettant la scolarisation des enfants et le soutien des personnes âgées sans ressources.
- 2- Le financement de projets de développement bénéficiant à la collectivité.

La gestion prudente de l'association est régulièrement saluée par le [Comité de la Charte du don en confiance](#), par les donateurs et les institutions qui nous apportent leur soutien. En effet, l'association n'emploie que deux salariés à temps plein et une salariée à temps partiel. L'essentiel de la gestion est réalisé par des bénévoles à Paris et en province où 22 délégués régionaux mènent des actions dans 34 départements pour faire connaître la cause que nous défendons, sans position politique ou confessionnelle.

C'est ainsi que l'AET :

- ne retient que 15 % sur les fonds collectés pour financer ses frais de fonctionnement,
- n'assume aucun frais pour le contrôle du bon emploi des fonds envoyés grâce aux bénévoles qui se déplacent régulièrement en Inde et au Népal à leurs propres frais.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2014 :

Les actions de l'AET sont menées en accord avec les orientations de l'Administration Centrale Tibétaine. Un contrat de partenariat lie celle-ci avec 3 ONG tibétaines légalement enregistrées, deux en Inde : le CTRC – Central Tibetan Relief Committee – et le TCV – Tibetan Children's Village – et une au Népal : le SLF – Snow Lion Foundation.

Dans le cadre de l'aide à la scolarisation et du soutien aux personnes âgées

- Nombre de parrainages au 31 décembre 2014 : **3 454**
- Nombre de parrains au 31 décembre 2014 : **2 972**
- Montant des transferts : **881 579** euros

Notons que

- 1679 parrains, soit plus de la moitié, parrainent depuis plus de 10 ans, 661 entre 5 et 10 ans, 407 entre 3 et 5 ans et une centaine entre 2 et 3 ans.
- Les enfants parrainés sont au nombre de 2 587, les étudiants 198 et les personnes âgées 484. Le solde représente des parrainages de collectivités.
- En termes de répartition géographique, l'Inde compte 3 254 parrainages, le Népal 221 et le Bhoutan 14.

Dans le cadre des actions autres que le parrainage

- Montant des transferts : **185 073** euros

Actions en Inde

A – dans le domaine de l'éducation

B – dans le domaine de la santé

C – pour des projets de développement dans les camps de réfugiés

Actions au Népal

A – dans le domaine de l'éducation

B – dans le domaine de la santé

Le détail de tous ces projets est publié au fur et à mesure de leur réalisation sur le site internet de l'association et dans notre revue quadrimestrielle, Tashi Delek.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES 2014

EMPLOIS	Montant
1- MISSIONS SOCIALES	1 066 652
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	128 085
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	63 146
TOTAL DES EMPLOIS	1 257 883
EXCEDENT DE RESSOURCES	8 153
TOTAL GENERAL	1 266 036
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	35 147

85 % des Emplois sont affectés aux missions sociales



Dans le cadre des missions sociales affectées au profit des réfugiés tibétains en Inde et au Népal :

- 881 579 € ont été transférés pour des parrainages.
- 185 073 € ont été transférés pour des projets.

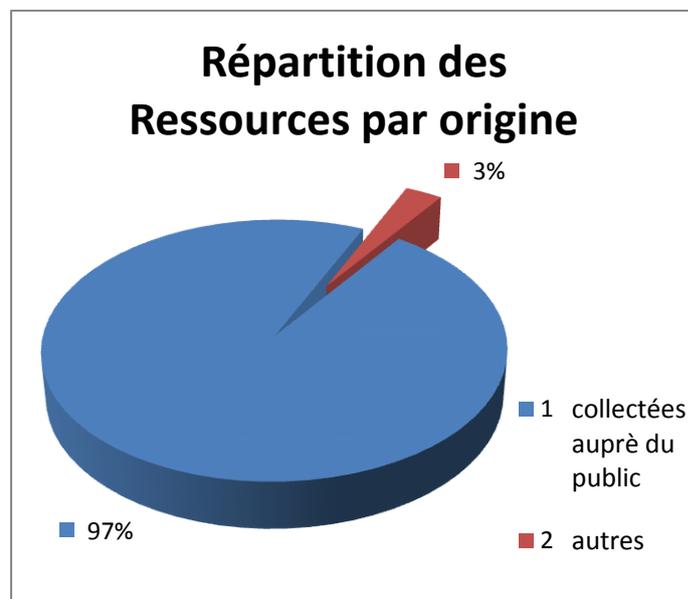
Ces financements sont effectués, pour l'essentiel, dans le cadre de conventions établies avec deux associations tibétaines en Inde et une au Népal.

Les frais de recherche de fonds (10 %) comprennent d'une part les frais inhérents à la recherche des dons et des parrainages dans le cadre du site internet, du journal de l'association, des manifestations et des ventes d'artisanat et d'autre part les frais de traitement des encaissements et de contact avec les parrains et les donateurs.

Les frais de fonctionnement (5 %) comprennent les amortissements, les frais relatifs aux locaux et à la gestion de l'association.

RESSOURCES	Montant
1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 167 160
2- AUTRES PRODUITS	36 271
I - TOTAL DES RESSOURCES	1 203 431
VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES	57 605
REPRISE DE PROVISIONS	5 000
TOTAL GENERAL	1 266 036
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	35 147

97 % des Ressources ont été collectées auprès du public



Les ressources collectées auprès du public représentent 97 % du total des ressources.

Elles comprennent :

- 1 132 306 € de parrainages et de dons
- 34 854 € pour les manifestations et les ventes d'artisanat.

BILAN 2014 simplifié

ACTIF	31/12/14	31/12/13	PASSIF	31/12/14	31/12/13
Actif immobilisé			Report à nouveau créditeur	314 349	345 803
Immobilisations corporelles	149 468	158 515	Résultat de l'exercice	8 153	- 31 454
Actif circulant			Fonds Propres	322 502	314 349
Stock marchandises	19 118	19 991	Provisions		5 000
Comptes de tiers	22		Fonds dédiés	390 060	447 665
Comptes financiers	907 729	942 882	Dettes	363 775	354 374
TOTAL ACTIF	1 076 337	1 121 388	TOTAL PASSIF	1 076 337	1 121 388

Le montant total du bilan au 31 décembre 2014 s'élève à 1 076 337 € contre 1 121 388 € pour l'exercice 2013.

A l'actif, cette variation provient pour l'essentiel :

- ✓ d'une diminution des immobilisations, - 9 047 €
- ✓ d'une diminution, - 35 153 €, des comptes financiers

Au passif :

- ✓ les fonds propres s'accroissent du montant du résultat de l'exercice
- ✓ reprise de la provision pour risques de 5 000 €, compte-tenu de l'arrêt de la Cour d'Appel
- ✓ les fonds dédiés aux projets et aux parrainages diminuent de 57 605 €
- ✓ les dettes augmentent de 9 401 €.

Politique de réserves :

Pour assurer la pérennité de l'association, l'AET maintient en "trésorerie nette" un montant correspondant à environ 8 mois de frais de fonctionnement.